

Géographie universelle (t. 5, 1885), le chantre d'une terre "d'une rare fertilité", contrée où "cinquante millions d'habitants vivraient à l'aise" : il s'agissait du Bahr el-Ghazal (région marécageuse située au sud du Soudan actuel) [BRUNSCHWIG, 1971]. Qu'il soit considéré comme un monde vide ou potentiellement plein, ce n'est pas pour sa richesse humaine que le continent africain suscite l'intérêt des Européens.

Les deux dernières décennies du XIX^e siècle correspondent à une accélération de l'entreprise coloniale. Le centre de gravité de l'exploration se déplace de l'Afrique occidentale aux parties orientales et centrales du continent, du cours du Niger aux sources du Nil et au bassin du Congo. Les explorateurs (v.) qui participent à l'opération mêlent désormais aux exigences scientifiques des considérations politiques et économiques en se mettant au service d'intérêts nationaux ou commerciaux. Dans le contexte de rivalités exacerbées du *scramble* ou "mêlée" (v. Conférence de Berlin), il s'agit pour chacun d'atteindre le plus vite possible les régions convoitées pour obtenir des chefs la signature de traités qui les dépossèdent de leur souveraineté : la description des régions traversées et des sociétés rencontrées s'efface devant les exigences de l'appropriation coloniale. C'est en faisant table rase des territoires africains que les puissances européennes procèdent à un partage colonial qui constitue une reterritorialisation exogène du continent. Et c'est au nom d'une représentation qui en fait un espace naturel globalement homogène en effaçant à la fois les caractéristiques du terrain et les propriétés du territoire que ce découpage de l'Afrique effectué selon des critères européens est possible.

DÉCOUPAGES DE L'AFRIQUE

L'Afrique est une région du monde que tout le monde pense connaître mais dont les découpages internes et même les limites externes ne sont pas en réalité facilement identifiables. On a bien une idée *a priori* de ce que cela est, mais comment la définir précisément ? Ceci est une question à la fois triviale et fondamentale de la science et notamment de la géographie. Faire acte de science suppose de définir un objet d'étude qui soit à la fois heuristique (c'est-à-dire qui puisse servir à répondre à des questions) et pertinent (c'est-à-dire qui ne soit pas déconnecté des faits naturels et/ou des questions de société). Pour construire cet objet, un travail d'abstraction de la réalité est nécessaire, ce qui suppose de sélectionner des éléments étudiables susceptibles d'aider la problématique au milieu d'autres qu'on juge moins pertinents. L'objet du scientifique n'est donc pas un objet de la réalité "qui existe" en soi, mais plutôt une construction mentale qui sert à répondre à des questions. Cette exigence est spécifique au monde de la recherche ; elle ne correspond pas nécessairement aux objets utilisés et manipulés dans d'autres sphères sociales. En ce sens, et parce qu'elle a un objectif défini d'intelligibilité, la démarche scientifique doit s'extraire des catégories de classification du monde social, ou du moins doit prendre une dimension réflexive vis-à-vis des objets tels qu'ils sont définis par la société (v. Clichés ; Développement africain). On peut citer parmi les exemples contemporains les thèmes que sont le développement durable*, la gouvernance* (v. Mondialisations).

La géographie est particulièrement concernée par ces questions, car elle s'intéresse à des objets spatiaux, c'est-à-dire des objets dotés d'une étendue, qui occupent une portion de la surface terrestre, qui présentent des parties entretenant des rapports entre elles et avec les parties d'autres objets de la surface terrestre. Non pas que ceux-ci soient plus compliqués que d'autres, mais ils présentent une caractéristique qui rend leur manipulation plus difficile. Leur dimension spatiale peut en effet faire croire qu'ils existent en dehors de toute construction à finalité scientifique : puisque toute chose posée quelque part occupe un espace, il y a

toujours l'espace de quelque chose qui existe indépendamment de la science qui étudie la dimension spatiale des choses. On ne laisse pas entendre ici que des éléments matériels ou idéels n'existent pas, mais on souligne qu'il existe une différence entre cet élément (une chose étendue posée là) et l'objet de la science (un construit intellectuel à l'intérieur d'un cadre théorique qui permet de l'objectiver), en l'occurrence l'objet spatial. Prenons un exemple : il existe indéniablement une ligne de chemin de fer qui va de Lusaka en Zambie à Dar es-Salaam en Tanzanie (v. Copperbelt). Cette ligne a été baptisée Tazara (Tanzania-Zambia Railway) par les gouvernements des deux pays et sert principalement à acheminer le minerai zambien vers un port tanzanien. Mais il est également indéniable que cette ligne ferroviaire est poursuivie au nord vers le Kenya et au sud vers le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. Quel est par conséquent l'objet de l'étude géographique ? La ligne Tazara, sa partie zambienne, sa partie tanzanienne, le réseau régional dans son ensemble, l'axe ferroviaire qui va du Cap au Caire ? On voit bien que si la dimension physique de la ligne ferroviaire existe, sa définition géographique dépend de l'approche que l'on veut privilégier et de la problématique que l'on se pose, soit : une étude de l'économie nationale de la Zambie, l'histoire de l'extraction du minerai, les volontés britanniques du début du ^{xx}e siècle de consolider leur empire sur tout le continent, etc. Celles-ci déterminent en fin de compte le découpage qu'on en fait et l'organisation de ses parties (la structure) qu'on en propose : l'objet de la réalité découpé par le géographe devient ainsi un objet d'étude de la science géographique qui, en tant qu'espace unique identifiable et qualifiable, relève d'une catégorie d'objet plus large qui constitue un cadre général d'intelligibilité de cette réalité particulière le plus souvent fondé sur une théorie ou un modèle. L'objet d'étude géographique est toujours pris entre la réalité matérielle ou idéale à laquelle il se réfère et qu'il contribue à décrire et à expliquer et l'objet scientifique qui permet de construire et d'objectiver cette réalité à l'intérieur d'un cadre théorique et méthodologique donné.

En géographie définir un objet d'étude revient donc à le découper spatialement, à l'individualiser par les rapports entre ses parties, à le relier à d'autres objets. Or, de ce point de vue, l'Afrique a peu été constituée en un objet géogra-

phique continental. Même si certains lieux communs, qui informaient incidemment l'étude géographique, pouvaient tendre à la recouvrir tout entière (v. Clichés), la géographie a découpé l'Afrique en régions (v. Afrique dans la géographie française) qu'elle a aussi généralisées en zones distribuées selon un axe méridien. Ce sont ces découpages que nous allons présenter, mettant au jour les conceptions géographiques qui les sous-tendent.

Découper l'Afrique ?

Découper l'Afrique en objets géographiques capables d'aider à la compréhension de ce continent n'est donc pas une chose aisée. Elle l'est d'autant moins que les analyses sur l'Afrique sont parfois imprégnées d'idées admises socialement, qui ne font pas débat. Par son passé colonial et ses difficultés actuelles, l'Afrique est peut-être plus que d'autres régions du monde celle qui est la plus soumise à des représentations toutes faites (v. Clichés) sur ce qui marche, ou plus souvent ne marche pas (le "développement", la démocratie, etc.), sur les causes des problèmes (la nature "hostile", la "culture" des Africains, etc.) et sur les solutions à apporter. La prudence scientifique s'impose lorsqu'on aborde l'Afrique, afin de cerner la complexité des objets et des situations géographiques.

• Les "Afriques"

Dans ce cadre de réflexion, il s'agit ici de poser quelques jalons sur les découpages géographiques pertinents pour aborder les "Afriques". En effet, le singulier pour l'Afrique n'est pas de mise. Si une Afrique unitaire existe, c'est uniquement en fonction de questions spécifiques que l'on se pose (la géologie de la plaque africaine, l'Union africaine – ancienne OUA –, etc.) ou dans des représentations construites par des acteurs (la "renaissance africaine" développée par le président sud-africain Thabo Mbeki, l'Afrique imaginée des Afro-Américains des États-Unis, la coupe africaine des nations en football (v.), etc.). Le pluriel s'impose donc quand on aborde le fait africain dans son ensemble, comme l'atteste doublement le titre de la Géographie universelle sur *Les Afriques au sud du*

Sahara [DUBRESSON et al., 1994] : une pluralité dans une Afrique prédécoupée. Ceci suppose d'abandonner éventuellement l'échelle continentale (par le haut ou par le bas) quand une problématique spécifique le rend nécessaire.

**• Afrique du Nord, Afrique du Sud :
la pertinence du découpage méridien de l'Afrique ?**

Le découpage retenu par les auteurs de la Géographie universelle est un exemple parmi d'autres de cet abandon de l'échelle continentale par l'étude géographique : ses divisions ne suivent pas celles de la géologie et rattachent l'Afrique du Nord au Moyen-Orient et au monde indien [DURAND-DASTÈS et MUTIN, 1995]. Ceci illustre la place particulière de l'Afrique du Nord, dont le rattachement à l'Afrique subsaharienne est une question récurrente dans les débats sur le découpage de l'Afrique. La séparation du continent en deux ensembles est largement utilisée par les géographes (outre la Géographie universelle déjà citée, deux ouvrages récents se concentrent sur l'Afrique "subsaharienne" [DUBRESSON et RAISON, 1998] ou l'Afrique "noire" [POURTIER, 2001]). L'Afrique du Sud partage dans une certaine mesure cette position particulière avec l'Afrique du Nord. Les deux régions présentent une forte population "blanche", un niveau de développement comparativement plus élevé que le reste du continent "noir" et un climat tempéré. On voit ici que la liste de ces différences pourrait aisément conduire à la conclusion que ces régions ont des caractéristiques suffisamment éloignées du reste du continent pour que cela justifie un découpage irréductible. Quelques précisions permettent néanmoins de relativiser ces distinctions.

Le Sahara (v.) peut être vu comme une frontière naturelle qui justifierait le découpage entre Afrique du Nord et Afrique tropicale. Le plus grand désert du monde, qui s'étend d'est en ouest sur toute la largeur du continent, constitue en effet une frontière naturelle pour les activités humaines. Pourtant, l'histoire de l'utilisation du Sahara contredit partiellement l'idée de cette frontière. La région désertique du Sahara a été traversée par les routes commerciales. L'islam a suivi ces routes et s'est diffusé, à partir des empires arabes, bien au-delà du désert,

jusqu'aux abords des côtes du golfe de Guinée. En Afrique du Sud, aucune frontière naturelle ne pourrait expliquer le découpage entre cette région et le reste de l'Afrique. Mais cette extrémité du continent présente des caractéristiques climatiques spécifiques qui la distinguent de la zone tropicale et la rapprochent de l'Afrique du Nord. Les deux régions ont un climat méditerranéen tempéré, qui les distingue des climats tropicaux dans lesquels les températures élevées sont permanentes. Cela suffit-il pour autant à établir un découpage fixe entre les régions tempérées et les régions tropicales ? Oui dans une problématique scientifique purement physique, non si le géographe cherche à relier ces données à des phénomènes sociaux.

Une autre explication des différences entre l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et l'Afrique tropicale tient aux conditions de développement. Les analyses économiques classiques placent les pays qui les composent en tête du continent pour ce qui concerne le PIB par habitant (v. Tableau). Mais si ces différences sont nettes dans la comptabilité du PIB national, elles négligent la dimension transnationale des liens économiques entre les pays et leurs voisins ou d'autres puissances économiques dans le monde. En Afrique du Sud, on sait que l'économie, aussi florissante soit-elle, était au temps de l'apartheid* basée sur l'exploitation de la population noire. Ces travailleurs étaient issus d'une frontière interne (les bantoustans) et d'une frontière internationale (les pays limitrophes) et n'ont que peu profité des bienfaits du "développement" sud-africain (v. SADC ; Johannesburg/Soweto). En Égypte, les transformations de l'économie depuis les années soixante-dix découlent en partie de l'appui international apporté à un pays qui, à côté d'Israël avec lequel il constitue les bases du dispositif géostratégique américain au Moyen-Orient, est resté jusque récemment le principal bénéficiaire de l'aide américaine. Celle-ci s'élève pour la période 1974-2000 à 25 milliards de dollars – le montant de l'aide militaire, au demeurant poste principal de celle-ci, est inconnue –, soit une moyenne de 1 milliard de dollars par an pour un pays qui réalise un PIB annuel de 80 milliards de dollars. L'aide américaine dans le secteur agricole (soit 1,3 milliard de dollars pour l'ensemble de la période) a notamment profité aux grandes fermes commerciales, incitant ainsi à la

réorientation spéculative et exportatrice du secteur, et à son développement sur des terres bonifiées à l'ouest et à l'est du delta du Nil ou, plus récemment, sur les grands fronts pionniers du nord Sinaï et de la "nouvelle" vallée. Les problèmes agricoles de l'Égypte sont donc plus étroitement liés à l'inscription de l'agriculture égyptienne dans les réseaux commerciaux mondiaux qu'à un manque de surface agricole utile du pays aggravé par l'extension urbaine et le développement des infrastructures en ville et à la campagne. L'aide s'est aussi portée, via USAID, vers les services publics et les infrastructures (en particulier dans les quartiers informels* des grandes villes), cherchant à atténuer les effets de la libéralisation et du plan d'ajustement structurel* de 1993 sur une population de près de 70 millions de personnes aujourd'hui. Ces deux exemples montrent qu'une lecture "nationale" des politiques économiques de l'Égypte ou de l'Afrique du Sud passe à côté de facteurs géostratégiques liés à la situation régionale de ces pays.

Enfin, c'est le critère racial qui sous-tend les catégories Afrique blanche/Afrique noire (v. Clichés). Comme d'autres données prétendument naturelles (le sexe, l'ethnie, l'adaptation à l'environnement), la "race*" est un outil idéologique auquel des acteurs identifiables ont recours pour élaborer des stratégies identitaires (v. Ethnie) [BAYART, 1996]. On sait que ces stratégies de naturalisation des politiques raciales ont conduit à des crimes, notamment dans les régimes d'apartheid* et dans les conflits entre le nord et le sud du Soudan qui ont fait depuis 1983 un million de morts et ont déplacé 4,5 millions de personnes. Ce qui est en jeu à travers la question raciale est donc la construction d'une identité destinée à servir un pouvoir politique. L'histoire, d'ailleurs, permet alors d'expliquer les différences qui fondent les découpages actuels.

Quelques découpages possibles en géographie

L'exemple de ces prétendues régions constitue un cas extrême qui permet d'exemplifier la question problématique des découpages scientifiques de l'Afrique. Il n'est pas possible d'étendre le type d'analyse présentée ci-

dessus à l'ensemble du continent. Déjà parce que les exemples ne pourraient jamais être exhaustifs, mais surtout parce que la démarche serait en contradiction avec l'exigence énoncée plus haut qui relie chaque découpage (un objet d'étude) à une problématique géographique spécifique à travers un objet scientifique. Il s'agit alors ici de proposer une mise en perspective et une historicisation des problématiques possibles de découpages, qui seront précisées et illustrées dans les parties suivantes de l'ouvrage.

• Un découpage par la géographie physique ?

Le continent africain connaît une grande variété de régions naturelles, qui forment des découpages "irréductibles". Terres des hauts plateaux, zones littorales, espaces insulaires, espaces désertiques (v. Sahara), espaces forestiers et savanes (v. Arbre), espaces montagnards, etc. Ces découpages ont leurs logiques dans des problématiques de sciences naturelles, mais ils ne définissent pas à eux seuls une approche intégrée des questionnements géographiques. Ils peuvent en ce sens avoir leur pertinence dans le cadre d'une problématisation associant données humaines et données physiques : c'est le cas, par exemple, du découpage insulaire.

La recherche de causes naturelles pour expliquer les conditions sociales a exercé (et exerce encore parfois) un attrait significatif pour des analyses à prétentions scientifiques, mais qui s'avèrent être le plus souvent simplement racistes* (v. Clichés). La géographie s'est dégagée depuis longtemps de ces *a priori*. Si la géographie coloniale a adopté en son temps une approche où le déterminisme* naturel était utilisé pour comprendre les sociétés africaines, la géographie tropicale du milieu du XX^e siècle (v. Afrique dans la géographie française) a dénoncé le "racisme climatique" [GOUROU, 1982]. Cette école de la géographie conservait une attention particulière aux conditions naturelles, mais elle s'est détournée de tout rapport de causalité simpliste entre les facteurs biophysiques et les phénomènes sociaux (v. Géographie africaniste).

• Un découpage par la géographie économique ?

Quand, dans les années soixante-dix, la géographie du développement s'impose face à la géographie tropicale (v. Afrique dans la géographie française), elle adopte une vision plus centrée sur les conditions socio-économiques pour expliquer les découpages africains. La classification des pays selon leurs conditions économiques (le plus souvent ramené au seul indice du PIB) est encore aujourd'hui la présentation la plus courante de l'Afrique (v. Développement africain). Elle sert en particulier à tous les grands organismes producteurs de statistiques internationales, comme les agences spécialisées de l'ONU, le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale. Mais une classification trop rapide entre pays plus ou moins riches, basée sur un seul facteur, peut conduire à des simplifications. Une approche plus complète est nécessaire, qui dépasse la simple dimension économique et s'intéresse aux données sociales de manière plus exhaustive. À ce titre, le concept d'encadrement proposé par Pierre Gourou s'avère d'une profonde richesse par rapport au développement (v. Géographie africaniste). Il impose en effet d'articuler différents niveaux d'analyse. Le langage, la famille, les habitudes alimentaires, le régime foncier, les cadres villageois et étatiques, la religion, etc., sont des encadrements. Cette diversité rend le concept moins précis que celui de développement, mais le rend plus à même de cerner la complexité des structures sociales qu'une vision réduite aux conditions économiques. Sans se détacher complètement d'une vision hiérarchique entre les sociétés selon leur capacité à mettre en valeur l'espace (v. Développement africain), l'encadrement constitue donc une base utile pour problématiser la question des découpages en Afrique.

Dans ce cadre d'analyse, la géographie agricole a occupé une place centrale dans la recherche géographique africaniste, une place rendue légitime par l'importance de l'agriculture sur le continent. Découpage entre les zones d'agriculture intensive et d'agriculture extensive (v. Arbre ; Sereer), découpages selon l'extension des plantes majeures de l'alimentation (v. Mil), des cultures commerciales (v. Anacardier ; ADRAO) et des cultures

vivrières, selon la place de l'élevage, etc. La géographie française a produit un large corpus d'études locales ou régionales [Raison in CHOQUET et al., 1993], notamment à travers les études portant sur les terroirs engagées à partir des années soixante [PÉLISSIER et SAUTTER, 1970] et prolongées jusqu'à aujourd'hui par les recherches sur les régimes fonciers [LAVIGNE DELVILLE, 1998] (v. Géographie africaniste).

• Un découpage par la géographie politique ?

Parallèlement, les recherches sur les divisions politiques du continent se sont multipliées, même si la géographie est restée peu engagée dans cette voie. L'État (v.) en Afrique s'est imposé comme l'unité de base des analyses politiques. Il est en ce sens historiquement lié à la notion de développement (v.).

Cette position centrale de l'État est directement héritée des politiques européennes d'appropriation des territoires et de délimitation de frontières. Lorsque, au cours du XIX^e siècle, les Européens pénètrent à l'intérieur du continent, l'enjeu est avant tout de contrôler l'espace. En 1885, la conférence de Berlin (v.) fonde le découpage de l'Afrique sur l'occupation effective de l'espace par les puissances coloniales. La logique territoriale étatique est poursuivie après les indépendances. Les revendications d'autonomie ne remettent pas en cause l'idée centrale d'un territoire étatique fondé sur le modèle occidental d'une appropriation exclusive d'un espace par une autorité légitime.

Des tentatives ont été menées depuis les indépendances pour limiter ou dépasser ces divisions nationales. L'Afrique a connu de nombreuses expériences d'organisations interétatiques, continentales ou régionales, qui s'avèrent pour l'instant peu structurantes mais peuvent à terme déboucher sur des logiques de construction d'identités politiques supranationales (v. SADC). Dans des termes un peu différents, des proximités historiques existent entre États africains, notamment à travers une langue commune européenne et une relation privilégiée avec leur ancienne puissance coloniale qui s'organise dans le cadre de la zone franc* ou du Commonwealth*.

• Un découpage par la géographie culturelle ?

Mais le découpage du continent en unités d'États-nations est actuellement de plus en plus perturbé par des logiques qui transgressent le territoire national. D'autres logiques apparaissent qui définissent de nouveaux découpages sur des critères culturels et non plus uniquement politiques. La diversité de ces dynamiques rend impossible toute analyse exhaustive. Il faudrait pour cela broser le tableau à la fois ethnique, religieux, artistique et idéologique de l'Afrique (pour une vision synoptique des découpages sociolinguistiques, voir par exemple l'*Atlas des peuples d'Afrique* [SELLIER, 2003]). La difficulté vient également du fait que le mot "culture" est un terme foncièrement polysémique. Dans certaines de ses acceptions, la culture est entachée d'une histoire politique conflictuelle. Ceci est particulièrement vrai en Afrique, où l'opposition nature/culture a justifié l'expulsion de certains peuples en dehors d'une supposée humanité (voir par exemple les "zoos humains" exhibés en Europe [BANCEL, 2002]) et où parallèlement la conception de la culture comme synonyme de civilisation occidentale a conduit aux excès de domination que l'on connaît (v. Clichés ; Conférence de Berlin ; Développement africain). La définition de la culture comme expression des idées et des valeurs communes à une société est sans doute plus heuristique, mais elle doit être maniée avec précaution. Elle doit en particulier éviter toute approche en termes de substance qui chercherait à définir les cultures comme des entités homogènes et fixes, sans relation avec l'extérieur, comme des "en soi".

L'ethnie (v.) est à rattacher aux découpages culturels au sens où c'est un fait sociolinguistique avant d'être une distinction morphologique. Les distinctions construites socialement entre ethnies ont existé en Afrique comme ailleurs et continuent à jouer un rôle central dans les enjeux culturels contemporains. Néanmoins, la période coloniale a profondément ancré l'idée ethnique dans un cadre territorial autrefois absent et dans une conception figée de l'évolution des sociétés africaines [AMSELLE et M'BOKOLO, 1985]. Du point de vue spatial, les frontières coloniales ont souvent cherché à respecter les distinctions

ethniques précoloniales, mais elles l'ont fait en dessinant des frontières linéaires qui n'existaient pas auparavant (v. Conférence de Berlin). Les systèmes sociolinguistiques précoloniaux s'organisaient en réseaux, et ces réseaux se superposaient et se mêlaient, sans qu'il y ait de coupures spatiales mais au contraire des interpénétrations permanentes. L'erreur des administrateurs coloniaux n'a pas été dans le tracé (au demeurant impossible puisqu'il y avait des ethnies mélangées sur des espaces communs), mais dans le fait de vouloir faire une frontière et dans l'échelle des mailles politiques ainsi délimitées. Du point de vue temporel, l'ethnie a fait généralement écho à une représentation anhistorique de l'Afrique. Pendant la majeure partie du XIX^e et du XX^e siècle, l'ethnie a été vue par les scientifiques ("ethno-logues" en tête) et par les autorités comme une entité fixe, dans laquelle l'histoire n'avait pas sa place [CHRÉTIEN et PRUNIER, 1989]. Dans cette conception, les événements du temps qui passe, même s'ils peuvent être violents, ne modifient pas fondamentalement les structures sociales de l'ethnie, qui reste stationnaire dans le temps. Certes, l'Afrique précoloniale a connu des États (cités-États haoussa) et des empires (empire égyptien, arabe et ottoman, empire mandingue du Mali, empire songhaï, royaumes d'Éthiopie, royaume du Monomotapa, etc.), mais ceux-ci étaient vus comme des exceptions dans un continent "ethnique".

Aujourd'hui, l'ethnie (v.) tend à redevenir en Afrique une catégorie d'appartenance à un groupe social dans la construction de revendications identitaires, qu'elles soient politiques ou culturelles. L'imposition d'un système hiérarchique pendant la période coloniale et sous les régimes d'apartheid* disparaît au profit de formes plus volontaires d'appartenance culturelles. Ceci ne protège pas nécessairement des exactions et des crimes commis au nom de l'ethnie – comme le montrent le génocide rwandais, la crise des Grands Lacs et de l'Afrique centrale (v. Brazzaville) –, mais cela permet aux acteurs d'ouvrir des marges de manœuvre autrefois interdites. L'ethnie sort en ce sens d'une imposition raciale et réintègre le champ social. Elle rejoint alors d'autres appartenances culturelles, comme la religion, la mode, l'art, le sport (v. Football).

Ces nouvelles formes culturelles sont pour l'Afrique les vecteurs d'un rapprochement avec les autres continents. Non parce qu'elle subirait une uniformisation de ses pratiques culturelles mais dans la mesure où le regard qui est porté sur ces pratiques se normalise et où les acteurs africains eux-mêmes utilisent et transforment leurs traditions en intégrant les apports extérieurs (v. Urbanités). La culture artistique, par exemple, définit à travers ces réappropriations de nouveaux espaces (v. Tissus). La rumba et le soukouss de RDC s'écoulent dans toute l'Afrique centrale, mais également en Europe avec le succès de la *world music* (v. Salif Keita). La production cinématographique égyptienne a pris une dimension mondiale entre les années trente et cinquante, ce dont témoigne le surnom d'"Hollywood sur Nil" donné à la ville du Caire. De la même manière, la production

plus récente des *home videos* nigériens, générant 600 films par an et 100 millions d'euros de chiffre d'affaire, se diffuse actuellement sur l'ensemble du continent et commence à intéresser les Occidentaux (v. Cinéma). Dans un autre secteur artistique, l'art mural des femmes ndebeles d'Afrique du Sud se fait connaître bien au-delà des frontières du pays (et notamment sur les avions de la British Airways au début des années 2000), à travers la réinvention d'une tradition qui n'a jamais existé telle quelle. Le découpage culturel de l'Afrique est donc peut-être celui qui fait le plus écho à une Afrique qui déborde le cadre continental, à la fois parce qu'il empiète sur les autres continents et parce qu'il réintègre l'Afrique dans une société-monde qui est en train de se construire (v. Mondialisations).

Anne Volvey (dir.) Yveline Déverin Myriam Houssay-Holzschuch
Estienne Rodary Isabelle Surun Karine Bennafla

L'Afrique



Les auteurs

Anne Volvey (dir.), ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université d'Artois.

Yveline Déverin, ancienne élève de l'ENS Fontenay, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Toulouse-le-Mirail.

Myriam Houssay-Holzschuch, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'ENS-LSH (Lyon).

Estienne Rodary est docteur en géographie.

Isabelle Surun, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée d'histoire et maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lille-3.

Avec la participation de **Karine Bennafla**, ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud, agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Lyon-2.

Les auteurs remercient pour leur participation à des titres divers Anne Gaugue, maître de conférences en géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Marie-Albane de Suremain, docteur en histoire contemporaine, enseignante au lycée Viollet-Le-Duc, Villiers-Saint-Frédéric, et Valéry Gaillard, réalisateur de cinéma. Ils remercient également l'artiste Ernest Pignon-Ernest, J. Krekelaar du Centre Edmond Fortier et la Compagnie Guépard pour l'autorisation de publication des documents photographiques correspondant à leurs différentes activités ou fonds.

Édition : **Philippe Lemarchand.**

Assisté de : **Michèle Miroir.**

© Atlande, 2005 Tous droits réservés

ISBN : 2-912232-59-7